



Les PME et les start-up doivent-elles googeliser leurs locaux



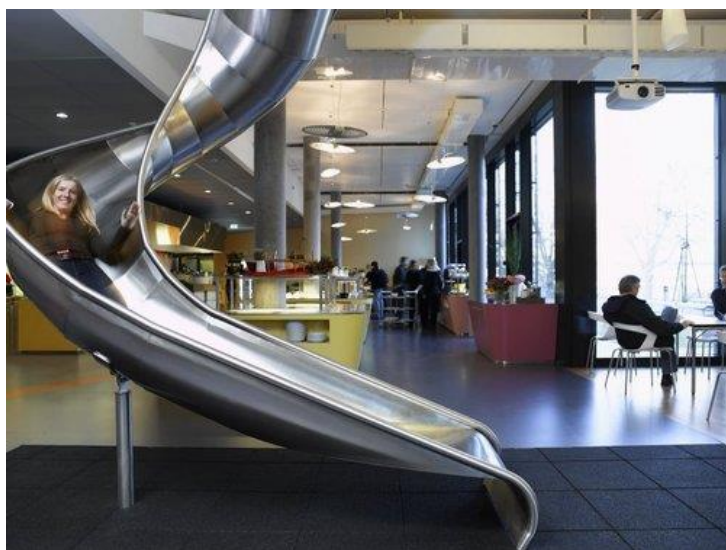
De Google à Blablacar, en passant par Facebook, ces entreprises ont en point commun un mobilier disruptif et cassent les codes des espaces de travail.

Ces nouveaux espaces de travail représente un véritable **levier de performance** mais aussi une source de **bien-être pour ses collaborateurs**.

De plus l'aménagement des espaces intérieurs est le reflet interne de l'ADN de l'entreprise, la marque-employeur. Les réussites telles Google, Facebook, E-bay... dévoilent sur internet leurs aménagements « uniques » de bureaux comme la marque de fabrique de leur succès.

Google cassent les codes :

Par ses espaces uniques, où chaque pièce se démarque par son architecture, sa personnalité et son identité, les bureaux détonnent dans le paysage professionnel. Pas de place pour les pièces monotones, fades ou ennuyantes ; innovation, plaisir et créativité sont de partout. On travaille autour d'un mini-golf, on brainstorme dans une version revisitée des tasses géantes de Disneyland, on tient une réunion dans un avion et on fait une sieste dans un des lits superposés.



Si les grandes entreprises semblent tout à coup se piquer de déco et de bien-être au boulot, c'est qu'elles ont compris qu'elles avaient beaucoup à y gagner :

D'après des études américaines (source : études Harvard – MIT) les salariés heureux sont :

- 2 fois moins malades,
- 6 fois moins absents,
- 9 fois plus loyaux,
- 31% plus productifs et
- 55% plus créatifs.

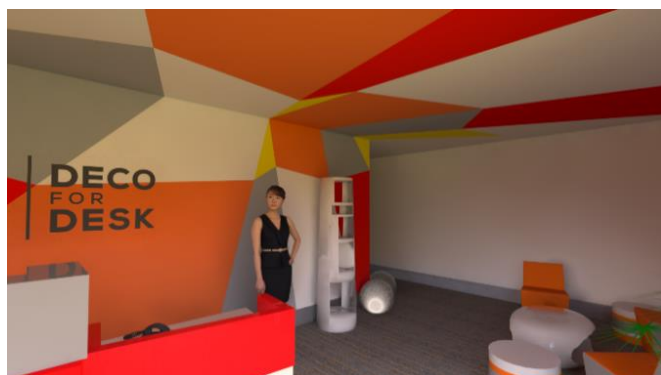
Les locaux sont une arme pour attirer les jeunes talents. Les générations Y/Z (18/35 ans) interrogées par l'institut CSA l'affirment clairement.

Elles rêvent d'une entreprise *lifestyle* :

- sans silos,
- sans *dress code* ni distinction vie privée-vie professionnelle,
- Avec un espace où elles peuvent choisir entre hyperconnexion et déconnexion.

Dans cette dynamique, il est intéressant de se demander si «toutes les PME et les start-up devraient googliser leurs locaux » pour survivre.

Source d'inspiration : ce communiqué informatif à vocation à attirer l'attention sur un nouveau mode d'attractivité salariale. Nous sommes en mesure de vous apporter du contenu pouvant retenir votre attention et celle de vos lecteurs.



A propos de : Prêt-à-porter intelligent des espaces de travail pour les PME et les start-up. DecoForDesk conçoit **la décoration et l'agencement d'espaces de travail**. DecoForDesk permet ainsi de **valoriser votre image et de créer du bien-être** pour vos collaborateurs en proposant un aménagement et une décoration de vos locaux correspondant à vos valeurs, dans le respect de **vos contraintes économiques**. Des ambiances prédéfinis permettent de mettre en place votre projet **rapidement et simplement**.

Contact presse : Jennifer PLAISANT, Présidente – 06 84 48 89 68 / jennifer@decofordesk.fr